



REGLEMENT des RENCONTRES « SPECIALES JEUNES »

Revu le 11 mars 2013 – Rectifié par le CDO (Bureau) le 19 septembre 2013

Rectifié par le CDO (Bureau) le 27 avril 2015

Revu en Commission le 30 novembre 2015

Mise en application pour la saison 2015/2016

Il n'existe plus de Finale Régionale, ni de Finale Départementale (nouvelle procédure ci-après).

Période « Salle » : 1^{er} octobre au 31 mars –

Période « Extérieur » : 1^{er} avril au 30 septembre

• **Distances de tir en salle ou à l'extérieur**

* 10m pour les poussins

* 15m pour les N1- N2- N3

• **Temps de tir** : 2 minutes pour 1 volée de 3 flèches.

La compétition se déroule en 2 séries de 7 volées de 3 flèches.

Poussins 10m	Blasons 122cm				
	Niveau 3 15m	Blasons 122cm			
		Niveau 2 15m	Blasons 80cm		
			Niveau 1 15m	Blasons 60cm	

Les « **Cadets et Juniors** » doivent **obligatoirement** entrer **en Niveau 2**.

Au premier concours, les poussins débutent automatiquement en niveau Poussin.

Les autres catégories débutent en niveau 3.

Un Jeune **ne peut pas participer à un concours "Spécial Jeunes"** après avoir pris part à un concours donnant accès à un classement national.

Un Jeune se présentant sans justificatif de niveau, sera classé **en N1**, sauf lors du premier tir.

Il n'est pas possible de revenir à un niveau inférieur.

Présentation obligatoire :

- du "Passeport Jeune"
- de la licence fédérale
- du certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc en compétition si non précisé sur la licence.

Si non présentation de la licence, le Jeune de sera pas accepté.

Ces documents doivent être en cours de validité.

Le passage des niveaux est visé par l'arbitre de la rencontre (qui peut être un arbitre Jeune) ou l'organisateur.

Changement de niveau Total des 2 scores

Niveau Poussin à niveau 3 336

Niveau 3 à 2 336

Niveau 2 à 1 336

Sortie des rencontres jeunes 308

Les récompenses se feront une fois la saison « Salle + Extérieur » terminée et suivant un nombre de points attribués en rapport avec le classement.

Il faudra avoir participé obligatoirement à 3 Rencontres Jeunes (Salle et/ou Extérieur confondus).

Exemple : 2 salles + 1 extérieur - 2 extérieurs + 1 salle - **(3 Salles au minimum)**.

Les meilleures seront prises en compte.

En cas d'égalité, la moyenne des scores sera effectuée.

Les récompenses ne seront attribuées que si le Jeune n'a fait aucun concours qualificatif après sa sortie de N1 (308 points).

L'attribution des points se fera de la façon suivante :

1^{ère} place 20 points

2^{ème} place 15 points

3^{ème} place 12 points

4^{ème} place 10 points

5^{ème} place 8 points

6^{ème} à 10^{ème} place 5 points

11^{ème} à 20^{ème} place 3 points

A partir du 21^{ème} 2 points

Les récompenses se feront soit en matériel, soit en bons d'achat, soit en chèque envoyé aux Parents.

Le Président : Stéphane HUBERT

